

## RECOMMANDATIONS

À la lumière de ses conclusions, la Commission Mixte Internationale formule les recommandations suivantes:

1. Parce que le système fermé et le filtre à poissons du canal McClusky ne peuvent pas, en toute certitude, empêcher les transferts d'organismes vivants et de maladies de poissons qui causeraient des dommages sérieux et irréversibles à l'écosystème et en particulier aux pêcheries commerciales et sportives au Canada, la construction de ces parties du projet de dérivation Garrison qui pourraient affecter les eaux s'écoulant au Canada devrait être mise en veilleuse pour le moment. Ceci n'a pas pour but d'empêcher la construction du réservoir Lonetree, sous réserve des conditions énoncées au chapitre VIII.
2. Quand les Gouvernements du Canada et des Etats-Unis se seront entendus sur le fait qu'il existe des moyens sûrs d'éliminer le danger du transfert des organismes vivants, ou quand ils auront convenu que la question du transfert des organismes vivants ne constitue plus un sujet d'inquiétude, la construction de cette partie du projet de dérivation Garrison qui pourrait affecter les eaux s'écoulant au Canada pourra être entreprise pourvu que les conditions suivantes soient respectées:
  - (a) Incorporer dans le projet toutes les modifications ou autres mesures convenues pour résoudre le problème du passage des organismes vivants d'un bassin à un autre.